

ABATTAGE D'ARBRE	
MILIEU URBAIN	<input type="checkbox"/>
BOISÉ OU CORRIDOR FORESTIER MÉTROPOLITAIN	<input type="checkbox"/>
BOIS PROTÉGÉ	<input type="checkbox"/>

PROPRIÉTÉ VISÉE PAR LES TRAVAUX	N° demande :
Adresse :	Appartement :
Nombre de logement :	Nature : Locatif <input type="checkbox"/> Condo <input type="checkbox"/>
Type de bâtiment : Isolé <input type="checkbox"/> Jumelé <input type="checkbox"/> Contigu <input type="checkbox"/>	
Nom du commerce :	

RENSEIGNEMENTS SUR LE REQUÉRANT <i>(personne qui remplit la demande)</i>		
M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Nom :	Prénom :	
Adresse :	Local :	Code postal :
Ville :	Tél. :	
Courriel :		
Nom de l'entreprise :	N° RBQ ou NEQ :	
Responsable des travaux :	Tél. :	
Courriel :	Fax. :	

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRENEUR	→ COCHEZ SI MÊME QUE REQUÉRANT <input type="checkbox"/>	
M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Nom :	Prénom :	
Nom de l'entreprise :	N° RBQ ou NEQ :	
Adresse :	Local :	Code postal :
Ville :	Tél. :	Fax. :
Responsable des travaux :	Tél. :	
Courriel :		

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROPRIÉTAIRE	→ COCHEZ SI MÊME QUE REQUÉRANT <input type="checkbox"/>	
M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Nom :	Prénom :	
Nom de l'entreprise :	Tél. :	
Adresse :	Local :	Code postal :
Ville :	Courriel :	

DESCRIPTION DU PROJET

Veuillez noter que votre demande de permis doit être complète afin que nous en débutions l'analyse.
(voir la liste des documents requis au verso)

VALIDITÉ DU PERMIS : 3 mois à compter de la date de délivrance du permis.

COÛTS : Sans frais

VALEUR DES TRAVAUX (incluant la main-d'œuvre)

\$

NOM DU REQUÉRANT (lettres moulées)	SIGNATURE DU REQUÉRANT	DATE (JJ/MM/AAAA)
SIGNATURE DE L'EMPLOYÉ MUNICIPAL		DATE (JJ/MM/AAAA)

Pour de plus amples renseignements concernant la réglementation applicable, nous vous invitons à consulter notre site Internet à brossard.ca/permis, ou à communiquer avec nous par téléphone au 450 923-6311 ou par courriel à services@brossard.ca

PRINCIPAUX RÈGLEMENTS APPLICABLES AUX USAGES RÉSIDENTIELS :

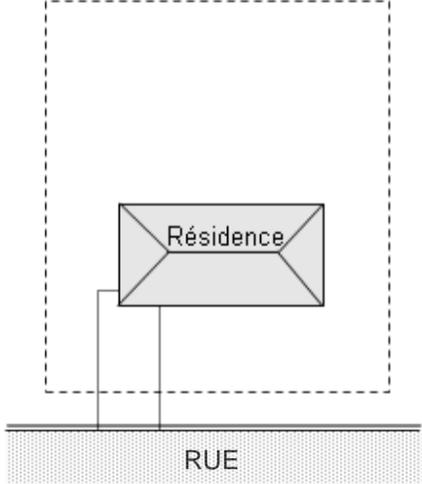
- Feuilles explicatifs – **Réglementation sur les arbres**
 - Les feuillus
 - Les confères
- Règlement de zonage **REG-362 – chapitre V, section VIII, sous-section 3**
- Règlement sur l'émission des permis et certificats **REG-363 – chapitre V**

PRINCIPAUX RÈGLEMENTS APPLICABLES AUX USAGES NON-RÉSIDENTIELS :

- Règlement de zonage **REG-362**
- Règlement sur l'émission des permis et certificats **REG-363 – chapitre V**

COPIES	DOCUMENTS REQUIS	REÇUS
-	Compléter la section <i>renseignements supplémentaires</i> et <i>localisation des arbres</i> ci-dessous	-
2	Photos de ou des arbre(s) à abattre	<input type="checkbox"/>
2	Rapport professionnel produit par un ingénieur forestier, un arboriculteur ou un horticulteur (si applicable selon la raison de la coupe, voir ci-dessous)	<input type="checkbox"/>
2	Plan de déboisement (requis pour les demandes d'abattage dans un boisé protégé et un corridor forestier métropolitain)	<input type="checkbox"/>
2	Plan de plantation des arbres de remplacement (requis pour les demandes pour un usage résidentiel de 4 logements et plus, un usage commercial ou industriel)	<input type="checkbox"/>
1	Lettre d'autorisation du syndicat de copropriété (si requis)	<input type="checkbox"/>

Note : Des documents complémentaires pourraient être exigés afin de compléter l'analyse de votre dossier, et ce, aux frais du requérant.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
Raison de la coupe	Documents à fournir
<input type="checkbox"/> Arbre malade	Rapport d'un professionnel + photo(s) (Sauf frêne)
<input type="checkbox"/> Arbre mort	Photo(s)
<input type="checkbox"/> Arbre dangereux	Rapport d'un professionnel + photo(s)
<input type="checkbox"/> Arbre nuisible	Photo(s)
<input type="checkbox"/> Espèce prohibée	Photo(s)
<input type="checkbox"/> Construction projetée	Photo(s)
<input type="checkbox"/> Autre raison	Rapport d'un professionnel + photo(s)
Éléments à considérer	
<input type="checkbox"/> Zone agricole <input type="checkbox"/> Fleuve Saint-Laurent <input type="checkbox"/> Ruisseau Daigneault <input type="checkbox"/> Rivière Saint-Jacques	
Quiconque abat ou élague un frêne doit disposer des résidus de frêne selon un procédé conforme ou les transporter vers un site approuvé par la Ville.	
Localisation des arbres	
	<p>1 - Indiquer sur le schéma à l'aide d'un « X » l'emplacement de tous les arbres existants sur la propriété. (Les arbres compris dans la famille des thuyas (cèdres) et les arbres à faible déploiement ne sont pas comptabilisés.)</p> <p style="text-align: center;">Nombre d'arbre(s) : _____</p> <p>2 - Ajouter un cercle autour du « X » du ou des arbre(s) à abattre.</p> <p style="text-align: center;">Nombre d'arbre(s) à abattre : _____</p> <p style="text-align: center;">Espèce(s) : _____</p> <p>3 - Identifier les arbres visés par la demande sur votre terrain avec l'aide, par exemple, d'un ruban.</p>

PASSAGE SUR LA PROPRIÉTÉ PUBLIQUE REQUIS * Notez que les dépôts sont remboursés au payeur.

Demande pour le montant du dépôt envoyée aux travaux publics par l'urbanisme : _____

DATE (JJ/MM/AAAA)